



ÉCOLE PRIMAIRE
PUBLIQUE
DE LIMBRE
RNE : 0860380W

Dossier suivi par
Adeline LE CONIAT
Directrice

Téléphone
05 49 51 73 66

Courriel
ce.0860380W@ac-poitiers.fr

Blog
<http://blogs86.ac-poitiers.fr/migne-limbre/>

Adresse postale
6 bis rue des Chilloux
86440 MIGNÉ-AUXANCES

Horaires
9h00-12h00
(du lundi au vendredi)
14h00-16h00
(lundi, mardi, jeudi)
14h00-15h45
(vendredi)

Le Mardi 12 novembre 2019

Objet :
**Compte-rendu de Réunion du
Conseil d'école**

Premier trimestre 2019-2020.

À :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Madame le Maire de la commune de Migné-Auxances,
Monsieur le délégué départemental de l'Éducation Nationale,
Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves.

Présidente de séance : Adeline LE CONIAT

Secrétaire : Aude NADEAU

Présents :

ARLOT Séverine (Enseignante)
LE CONIAT Adeline (Enseignante, Directrice)
NADEAU Aude (Enseignante)

ROYER Angélique (Chargée des Affaires scolaires à la mairie)
GODARD Pierre (Représentant des parents d'élèves)
GRELET David (Représentant des parents d'élèves)
MONNEREAU David (Représentant des parents d'élèves)
QUINTON Bruno (Représentant des parents d'élèves)
COUTURIER-SAUROIS Sara (Représentante des parents d'élèves)

Absents excusés:

DUPIN Véronique (IEN)
JARDIN Florence (maire)
BIANCIOTTO Gabriel (DDEN)
RIVAUD Chloé (Représentante des parents d'élèves)
OMER Agnès (Adjoint Prospective et Développement, Vie associative et sportive)

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour :

1. La rentrée
 - Effectifs
 - Répartitions
2. Fonctionnement du conseil d'école
 - Résultats des élections
3. Règlement intérieur et charte de la laïcité
 - Rappel et modification du règlement.
4. Présentation des activités sur le temps périscolaire
5. Utilisation des moyens de l'école
 - Coopérative scolaire
 - Budget mairie
 - APE
6. Actions pédagogiques
 - Projets communs pour 2019-2020
 - Projets par classe
 - Les APC
7. Hygiène et sécurité
 - Travaux
 - Exercices incendie et PPMS
8. Questions diverses.

Ouverture de séance à 18h35.

1. La rentrée

○ **Effectifs et répartition**

Cette année l'école compte 65 élèves. Ils sont répartis comme suit :

9 PS + 6 MS + 11 GS = 26 élèves dans la classe de Mme ARLOT.

10 CP + 10 CE1 = 20 élèves dans la classe de Mme LE CONIAT.

7 CE2 + 8 CM1 + 4 CM2 = 19 élèves dans la classe de Mme NADEAU.

2. Fonctionnement du Conseil d'école

○ **Résultat des élections**

-Les élections 2018-2019 ont eu lieu le vendredi 11 octobre.

Mme Rivaud (tit.) et M. Grelet (suppl.) représentent la classe 1, M. Godard (tit.) et Mr Quinton (suppl.) la classe 2 et M. Monnereau (tit.) et Mme Couturier-Sauois (suppl.) représentent la classe 3. Lors de ces élections, 53% des inscrits ont voté.

-Les dates des prochains conseils d'école ont été fixées :

2^{ème} conseil : jeudi 26 mars 2020

3^{ème} conseil : mardi 16 juin 2020

3. Règlement intérieur et charte de la laïcité

○ **Rappel et modification du règlement**

Depuis septembre, l'école étant devenue obligatoire dès 3 ans, il convient de modifier le règlement en ce sens.

- **Paragraphe à insérer sous « Santé scolaire » :**

« Obligation d'assiduité scolaire :

La scolarité est obligatoire à compter de la rentrée de l'année civile où un enfant atteint l'âge de 3 ans. Toute absence doit être signalée et justifiée auprès de l'équipe enseignante, avant 12h, en privilégiant le mail. »

- **Paragraphe à supprimer : sur les APC et les horaires.**

Vote à l'unanimité du règlement intérieur.

4. Présentation des activités sur le temps périscolaire

Intervenants : Quentin, Ophélie, Carmen, Monique, Martine et Christel (quand Quentin absent).

Activités proposés le soir : vélo avec Anthony Delage et Musique (ukulélé) avec Agnès et un intervenant extérieur.

L'activité ukulélé pose une question d'équité. De nombreux parents ne comprennent pas que l'activité n'ait pas été proposée à tous les enfants, mais uniquement à ceux qui étaient présents à la garderie le soir de la présentation de l'activité. De plus, il y a eu une information erronée sur le prix du ukulélé car la mairie prend en charge désormais la somme de 25€ par enfant. Si plus de 10 enfants, quid du choix des enfants ?

Une proposition est faite que le projet soit proposé à tous les enfants, faire un ukulélé par 2 enfants avec une alternance 1 semaine sur 2.

Un mail va être adressé à Mme Jardin au nom des parents élus et de l'équipe enseignante afin d'informer que cette question a été soulevée lors du conseil d'école.

Question relative à de l'aide aux devoirs : Christel aide certains enfants à faire leurs devoirs.

La mairie n'est pas pour cette initiative afin de ne pas donner une habitude. Ce n'est pas le rôle des personnels municipaux

5. Utilisation des moyens de l'école

○ **Coopérative scolaire**

L'école reste cette année sous le régime de l'OCCE. Il a été demandé une participation aux familles en début d'année. Les sommes récoltées servent à payer les sorties (entrées sur les sites de visite, trajet en bus, ...). Elles servent également à acheter du matériel pédagogique pour l'école, des livres pour les élèves etc. A noter que 2,40 euros par élèves sont prélevés pour fournir une assurance pour l'école (133€ pour l'école)

A ce jour, 37 familles sur 46 ont participé financièrement à la coopérative scolaire.

Ainsi, la coopérative scolaire dispose de 693.50 euros.

Bilan 2018-2019 validé, tout est conforme.

Le solde était de 1270.85€ au 30 septembre 2019. De ce solde, il convient de déduire de récentes dépenses : 100€ de participation à l'île d'Aix ; 133€ de cotisation ; 105.60€ spectacle classe 1 du 09/10/19 ; 12.88€ SACEM du spectacle de fin d'année ; 139.23€ spectacle Comberie de mai 2019 ; 46€ de participation des parents pour le spectacle du 9 octobre.

Cette année l'équipe enseignante souhaite s'abonner à Edumoov (livret numérique et cartable numérique).

Le coût est estimé à 21€ par classe. Outil adapté pour les élémentaires.

Pour la maternelle, Mme ARLOT hésite entre ONE ou Edumoov (version simplifiée)

Un abonnement par classe à l'école des loisirs (environ 120.00) est envisagé.

○ **Budget mairie**

La mairie finance l'école à hauteur de 50 euros par élève. Ce budget permet d'acheter une très grande partie des fournitures scolaires (cahiers, classeurs, ...), des livres pour les élèves, matériel pour l'école.

La mairie subventionne également les projets pédagogiques (sorties, classe découverte, projets d'école) à hauteur de 28,50 euros par élève d'élémentaire et 8,14 euros par élève de classe maternelle. Ce budget est cumulable sur deux ans.

Il n'a pas été utilisé depuis 2 ans. Le budget s'élève donc à 2368.14€ pour l'année scolaire 2019-2020.

○ **APE**

L'école de Limbre a la chance d'avoir une APE dynamique et investie. Leurs actions permettent de financer de très nombreux projets, trajets, sorties.

Cette année, elle financera

- Un goûter de Noël aura lieu (date à déterminer) : Père Noël à contacter afin de déterminer la date (de Noël ou de Bonne année).
- Un spectacle de Noël (à préciser) : proposition du magicien, à voir lors de la réunion du 12 novembre avec l'APE avec les finances du voyage découverte.
- Galettes des rois offertes fin janvier aux élèves, l'action sera peut-être reconduite.

Une réunion avec le président et la vice-présidente de l'APE la semaine prochaine afin d'exposer les projets et voir les possibilités d'aide au financement – Elle est fixée au 12 novembre à 18h30.

6. Actions pédagogiques

○ **Projets communs :**

Musique : L'intervention de Mme Hesse est reconduite cette année. Elle constituera la préparation du spectacle de fin d'année. Toutes les classes vont bénéficier de son intervention. Celles-ci débiteront en décembre, les mardi et jeudi.

Les activités proposées par la ville de Migné-Auxances :

- Avant les vacances de la Toussaint, les élèves du CP au CM2 ont bénéficié d'une intervention en Athlétisme. Celle-ci devait se terminer par une rencontre d'athlétisme pour la classe 3, annulée pour cause de mauvais temps.
- Les élèves de la classe 1 accèdent à la salle de danse et au gymnase les jeudis à partir du 8 novembre pour les activités de motricité. En raison de l'arrêt de travail de l'animateur, les 2 premières séances sont malheureusement annulées.

- La classe 2 participe à une activité Cirque les jeudis à partir du 7 novembre
- La classe 3 participe à une activité Escalade les vendredis à partir du 8 novembre

Les activités proposées par Grand Poitiers :

- Les élèves de CP, CE1 et CM1 auront accès à la piscine de la Blaiserie les mardis et vendredis du 20 janvier au 20 mars pour une activité Natation.
- Les élèves de la classe 3 participeront à une activité Roller....
- Activités avec la sécurité routière : 1 en février à l'école, 1 en mai/juin sur le site de la Porte de Paris.

Carnaval en mars ou avril, date à fixer avec goûter avec les familles (idéalement après le vide grenier). A définir entre le mercredi matin ou le vendredi après-midi.

Spectacles en partenariat avec le CSC de la Comberie que la municipalité finance à hauteur de 5 euros par élève.

Le spectacle de l'école aura lieu le vendredi 26 juin 2020 dans la salle Jean Ferrat.

Projet de classe découverte :

Deux devis ont été réalisés. L'équipe enseignante est en réflexion quant aux activités proposées et les budgets qui en découlent. Une fois le choix arrêté, une demande de subvention va être effectuée pour demander l'utilisation de l'enveloppe de la mairie.

L'équipe enseignante mène également une réflexion sur des projets pour financer le coût d'une telle classe.

- Vente de calendriers fabriqués par les enfants, vente de sablés ou Broyer du Poitou (en maternelle)
- SOS cookies pour la classe 3
- Proposition de sous-main avec les dessins des enfants

○ **Projets par classe**

La classe 1 : Projet cette année sur les animaux réels et imaginaires : En cette période, la classe 1 travaille sur les animaux de la ferme. Un contact a été pris avec une ferme pédagogique.

La classe 1 est allée voir un spectacle avec l'Ecole de la République sur les 4 éléments.

Elle se rendra en novembre à la Bibliothèque de Migné-Auxances (19/11)

Le 16 décembre, une sortie est prévue au Majestic, cinéma de Neuville dans le cadre du Festival Cinéma du TAP.

A partir du mois de février, une intervenante des Beaux-Arts de Poitiers viendra le mercredi matin pour 8 séances pour un montant de 95 euros.

La classe 2 : Projet de correspondance avec une classe de CP de Normandie. Travail autour des abeilles en collaboration avec la mairie. Elevage de papillons et plantations dans le potager. Les classes 2 et 3 iront voir un film au cinéma le Dietrich.

La classe 3 : biodiversité avec la mairie, création d'articles sur le blog, création d'un journal papier à partir de la P3 (si cela fonctionne, renouvellement en fin de périodes 4 et 5), étude du Moyen-Age : sortie prévue sur Poitiers avec le Musée Sainte-Croix en juin (visite Poitiers et atelier dont construction d'une maison à colombage). Recherche d'une correspondance.

○ **APC**

Les APC ont débuté le 5 novembre. Chaque enseignant propose des APC à ses élèves.

Classe 1 : langage et argile et travail autour de lectures d'albums en réseau, recherche en bibliothèque.

Classe 2 : petits jeux autour de la maîtrise de la langue, puis vers la production d'écrit

7. Hygiène et sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le 25 septembre. Un PPMS attentat-intrusion été réalisé le 16 octobre. L'exercice devait inclure une évacuation des élèves. Le choix des lieux de refuge n'a pas été facile car pas de bâtiments municipaux autour de l'école. Il serait judicieux d'avoir des talkies-walkies pour prévenir en cas d'alerte. Les deux se sont très bien déroulés.

○ Travaux

- Point sur le dernier mail envoyé : demande de retour sur les travaux effectués dans l'école.
- Gros soucis d'inondation depuis la rentrée dans la verrière du dortoir : problème réglé pour l'instant
- Téléphone : le téléphone fonctionne par intermittence. Des appels sont parfois reçus mais il n'est pas possible d'appeler.

Quid du VPI pour la classe 3 et rachat d'un nouveau pour la classe 2 ?
Une intervention est programmée mercredi 13 novembre.

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité pour l'installation de la fibre, de boitiers wifi et de la table de ping-pong. Qu'est-il prévu pour la terre à côté de cette table?

Des problèmes au niveau des radiateurs ont été notés ces derniers jours : certains ne fonctionnent pas, il manque une poignée thermostatique sur une autre.
Enfin, dans la journée un problème de débit d'eau a été remarqué. Il reste à vérifier auprès des services techniques.

8. Questions diverses.

Les parents n'ont pas soumis de question diverse.

Levée de séance à 20h45